

Accès à l'eau potable : objectif atteint

Partage international n° 284 - Avril 2012

Selon des rapports de l'Unicef et de l'OMS, plus de deux milliards de personnes ont pu bénéficier, entre 1990 et 2010, d'un meilleur accès à l'eau potable grâce à des canalisations et à des puits protégés. Diminuer de moitié le nombre des personnes qui n'avaient pas accès à l'eau salubre était l'un des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), parmi lesquels figurent la fin de l'extrême pauvreté, la diminution des taux de mortalité maternelle et infantile, la lutte contre les maladies et la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement. Il a été atteint, bien avant l'échéance fixée à 2015.

« C'est une grande réussite pour les peuples du monde », a déclaré M. Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies lors de la publication du rapport intitulé *Progrès de l'accès à l'eau potable et des services d'assainissement, en 2012*. « C'est l'un des premiers OMD atteint. La réussite des efforts accomplis en vue de fournir un meilleur accès à l'eau potable est un encouragement pour ceux qui croient que les OMD ne sont pas un rêve mais un outil vital pour améliorer la vie de millions de personnes parmi les plus pauvres. »

Fin 2010, environ 89 % de la population mondiale, soit 6,1 milliards de personnes, utilisaient des sources améliorées d'eau de table, selon le rapport, soit 1 % de plus que l'objectif fixé à 88 % par les OMD. Le rapport estime que vers 2015, 92 % de la population mondiale aura accès à une eau de table de meilleure qualité.

« Pour les enfants, c'est une très bonne nouvelle, a déclaré de son côté Anthony Lake, directeur général de l'Unicef. *Tous les jours, plus de 3 000 enfants meurent de problèmes de diarrhée. Atteindre cet objectif permettra de sauver de nombreuses vies.* » A. Lake souligne qu'au moins 11 % de la population mondiale, soit 783 millions de personnes, n'ont pas encore accès à une eau de table saine.

« Les chiffres exacts sont encore incertains, mais les progrès annoncés ce jour sont la preuve que les OMD peuvent être atteints grâce à la volonté, aux efforts

et aux financements ».

Toutefois, la qualité de l'eau n'étant pas mesurable à l'échelle mondiale, l'Unicef et l'OMS ont évalué les OMD pour ce qui est de la potabilité de l'eau, en recueillant des données sur l'usage d'eaux de table améliorées. Un travail significatif reste donc à accomplir pour s'assurer que l'origine de l'eau de table est sûre et le restera, ont déclaré ces deux agences.

Ce rapport montre par ailleurs que le monde est encore loin d'atteindre les OMD dans le domaine de l'assainissement. Seulement 63 % de la population mondiale a accès à des services sanitaires améliorés, ratio supposé atteindre 67 % en 2015, très au-dessous des 75 % prévus par les OMD. A l'heure actuelle, 2,5 milliards de personnes manquent encore de services sanitaires corrects.

« Une meilleure eau, des services d'assainissement et l'hygiène sont la clé de l'amélioration de la santé et du développement, affirme Margaret Chan, directrice générale de l'OMS. *Aujourd'hui, même compte tenu de ce progrès, près de 10 % de toutes les maladies sont encore liées à une mauvaise qualité de l'eau, à de piètres services d'assainissement et à une hygiène insuffisante.* » En outre, les chiffres mondiaux ne reflètent pas les disparités entre les régions et les pays, ni même dans les différentes parties d'un même pays, ont fait remarquer les deux agences.

Seuls 61 % des peuples de l'Afrique sub-saharienne ont accès à une eau de table améliorée, comparés aux 90 % ou plus en Amérique latine et aux Caraïbes, aux pays d'Afrique du Nord, et à une grande partie de l'Asie. Plus de 40 % des personnes qui manquent d'accès à l'eau potable vivent en Afrique.

« Nous avons atteint un objectif important, mais nous ne pouvons en rester là, a déclaré enfin M. Ban Ki-moon. *Notre nouvelle étape doit être la plus difficile, c'est de toucher les classes les plus pauvres et les plus démunies. L'Assemblée générale des Nations unies a reconnu l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires comme l'un des droits de l'homme. Cela signifie que nous devons permettre à tous les hommes d'y avoir accès.* »

Sources : un.org

Thématiques : [Société](#), [environnement](#)

Rubrique : [Divers](#) ()